

**M. Marcel Prud'homme (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État):** C'est écœurant!

**M. Béchard:** ... dont la moitié seront infligés au cours des 30 premiers jours, et l'autre moitié 30 jours avant la libération du détenu, je comprends les sentiments de l'honorable député.

Je suis surpris toutefois qu'il dise que certains juges n'ont pas «reçu le message», car il doit savoir que la justice est administrée par les juges, et non pas par l'exécutif ou le gouvernement.

De toute façon, je crois que l'honorable député est satisfait des dispositions du bill C-2, qui supprime complètement cette peine du Code criminel.

• (1700)

[Traduction]

**M. MacDonald:** Monsieur l'Orateur, j'espère que les fonctionnaires de l'ordre judiciaire et autres dans tout le pays feront preuve de réserve car très prochainement ce bill aura force de loi et, je l'espère, sera utile au pays.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. La présidence ne peut permettre qu'un débat se déroule à l'heure actuelle sur ce sujet. La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le député d'Egmont (M. MacDonald) et le comotionnaire, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), retirent ce projet de loi étant donné que ce sujet est traité dans un autre bill?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée et le bill est retiré.)

\* \* \*

## LA LOI SUR LA CITOYENNETÉ CANADIENNE

### MODIFICATION TENDANT À CHANGER LE SERMENT D'ALLÉGEANCE

**M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce)** propose: Que le bill C-18, tendant à modifier la loi sur la citoyenneté canadienne, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

—Monsieur l'Orateur, le présent projet de loi a pour objet de préciser bien clairement que l'allégeance première d'un citoyen canadien est envers le Canada et la constitution canadienne, et de confirmer, dans le texte du serment, que le Canada est un pays libre et indépendant. On propose dans ce bill que le texte du serment qui figure dans notre loi sur la citoyenneté canadienne soit le suivant:

Je, A. B., jure fidélité et sincère allégeance envers le Canada et la Constitution canadienne. Je jure que j'observerai fidèlement les lois du Canada et que je remplirai fidèlement mes devoirs de citoyen canadien.

Ainsi Dieu me soit en aide.

A mon avis, le texte actuel du serment n'est pas satisfaisant. Le voici:

Je, A. B., jure fidélité et sincère allégeance envers Sa Majesté la reine Elizabeth II, ses héritiers et successeurs, conformément à la loi. Je jure que j'observerai fidèlement les lois du Canada et que je remplirai fidèlement mes devoirs de citoyen canadien.

Ainsi Dieu me soit en aide.

Si je dis que le texte de ce serment n'est pas satisfaisant, c'est que Sa Majesté est le chef d'État de plusieurs pays du Commonwealth. Si nous lui jurons fidèle et sincère

allégeance, il est difficile, en toute logique, de décider à qui doit aller notre loyauté lorsque le gouvernement canadien est en désaccord avec les autres pays du Commonwealth. Je sais que légalement, Sa Majesté est reine du Canada, mais ce n'est là qu'une fiction de droit. Il est très difficile d'expliquer au citoyen moyen comment Sa Majesté la reine Elizabeth II du chef du Canada peut voter contre Sa Majesté la reine Elizabeth II du chef du Royaume-Uni, comme elle l'a fait aux Nations Unies en 1956, lors de la crise de Suez. Sa Majesté symbolique votait contre elle-Même. Elle prenait deux positions opposées et contradictoires.

Bien entendu, comme je l'ai déjà dit, c'est une fiction légale. Cela n'est pas vraiment arrivé. Ce qui se passe en fait, c'est que le Canada vote contre le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou Singapour. Malheureusement, avec le serment tel qu'il est rédigé à l'heure actuelle, de nombreuses personnes ont du mal à comprendre qu'elles peuvent prêter un serment d'allégeance à Sa Majesté et continuer d'accorder toute leur loyauté au Canada. Je pense qu'il serait beaucoup plus honnête, précis et compréhensible de jurer notre allégeance au Canada et à la constitution canadienne. Si c'est ce que font les gens, c'est ce qu'ils devraient dire.

Plusieurs nouveaux Canadiens m'ont dit avoir été très déçus en prononçant le serment actuel, lors des cérémonies leur conférant la nationalité. Plusieurs ont renoncé à leur nationalité d'origine pour venir au Canada. De tous les pays du monde, ils ont choisi le Canada pour en faire leur pays et y jurer allégeance. Lors des cérémonies où on leur accorde la citoyenneté, ils ont prêté allégeance à Sa Majesté la reine Elizabeth II, ses héritiers et ses successeurs. Je le répète, cela est troublant, ce n'est pas un serment honnête. Il ne reflète pas exactement ce que nous voulons.

Je conviens que, dans la plupart des cas, les pays du Commonwealth sont d'accord entre eux mais dans de graves cas ils divergent d'opinion. J'ai cité l'exemple de Suez. Il y a également eu des désaccords en matière de commerce, au sujet de la Rhodésie ou de l'Afrique du Sud. Il y aura peut-être d'autres sujets de discorde avec le Royaume-Uni. Il pourrait par exemple y avoir désaccord sur les dispositions du Marché Commun une fois qu'elles seront en vigueur.

**L'hon. M. Lambert:** Vous êtes en train de répudier le Commonwealth.

**M. Allmand:** Non, c'est faux. Cela n'est pas une mesure visant à abolir la monarchie au Canada, à abandonner le Commonwealth ni à modifier notre constitution.

**L'hon. M. Lambert:** En tout cas, c'est un énorme pas dans ce sens.

**M. Allmand:** La monarchie fait partie de notre constitution. Si nous vouons obéissance à la constitution canadienne, nous incluons la monarchie dans ce serment. La différence principale repose sur l'accent. A l'heure actuelle, l'accent porte sur Sa Majesté, qui n'est qu'une partie de notre constitution. Aux termes de mon projet de loi, l'accent serait mis sur le Canada et sur toute la constitution canadienne, sans pour autant supprimer la monarchie.

Je suis d'origine britannique et j'éprouve un grand respect pour la monarchie et les institutions britanniques. Cela dit, j'estime que les Canadiens devraient mettre l'accent sur tout élément capable de les unir en tant que Canadiens. A ce sujet, il faut que nous adoptions des